



## ACTUALITÉS



Heureux anniversaire Mme ROLLAND

Visite à notre Doyenne, Mme Thérèse ROLLAND, le 6 juillet dernier, le jour de ses 89 ans.



Kyllian PICARD vous accueille chaque jour de 14h00 à 18h00 à l'église et vous guidera tout au long de l'exposition Photos d'Albert PENNEC.





LES JEUNES DE SAINT-DERRIEN ET SAINT-SERVAIS SONT TRÈS À L'AISE DANS LES KAYAKS DE MER DE L'ÎLE DE BATZ.

Les activités estivales pour les jeunes de Saint-Derrien et Saint-Servais sont lancées. Avec Tiffany Bailleux, animatrice intercommunale, en mutualisation avec l'espace jeunes de Sizun, l'été a débuté fort avec trois jours passés à l'île de Batz, où 24 jeunes, de 11 à 16 ans, ont pu s'expérimenter aux activités locales : paddle, kayak, sauvetage côtier, course d'orientation, baignade, jeux sportifs. Pour la suite du mois de juillet, le programme est riche avec ventrigrisse et jeux d'eau, accrobranche, olympiades et aussi des activités bricolage, personnalisation de vêtements.

## Animations jeunesse

Pour tous renseignements, merci de contacter Tiffany BALLIEUX, notre animatrice au 07.89.02.91.20 ou sur nos réseaux sociaux : Facebook : Espaces jeunes de St Servais et Instagram : ej\_stservais\_stderrien. Notre adresse mail : t.ballieux.pro@gmail.com

*Le télégramme le lundi 18 juillet 2022*

## AGENDA



- **Musée Yan'dargent : Exposition « Les patates & C° »** de Michel DEVAUX du 3 juillet au 21 septembre 2022 tous les jours de 14h à 18h sauf le jeudi. Gratuit jusqu'à 12 ans. Entrée : 5€. Visites de groupes sur rendez-vous. Contact : 06 38 55 08 73.

- **Exposition photos d'Albert PENNEC** prises pendant les travaux de l'église de Saint-Servais (de 2018 à 2022) à l'église du 2 juillet au 31 août.

## ETAT CIVIL

### Naissances :

Amaël LOPÈS MÉIRINKO RICHART, 19 Le Bourg, né le 22 juin 2022.

## AVIS AUX HABITANTS

### ▪ Recensement

Les filles et les garçons nés en août 2006 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



### ▪ **Dératisation**

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le jeudi 25 août 2022 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

### ▪ **Cabinet infirmier :**

Pendant la période estivale, le cabinet reste ouvert 7jours/7 pour vos soins courants, tests de dépistage et vaccination covid, les prises de sang... A domicile ou sur rdv au cabinet (si la mention "à domicile "n'est pas précisée sur votre ordonnance).



▪ **Les nouveaux habitants** sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

### ▪ **Tonte de pelouse**

Le conseil a décidé après discussion d'appliquer l'arrêté N°2012-0244 du 1<sup>er</sup> mars 2012 portant sur la règlementation des bruits de voisinage. A cet effet, les travaux : activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Monsieur le Maire et le conseil municipal demandent à chacun de respecter ces horaires pour le confort de ses voisins.

### ▪ **Carte Nationale d'identité**

Les demandes se font auprès des mairies équipées du dispositif spécifique. Les plus proches sont Landivisiau, Landerneau, Lesneven. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable auprès de la mairie concernée. Une pré-demande en ligne sera à faire avant le rendez-vous ; si vous n'êtes pas équipé d'internet, vous pouvez faire la démarche à France-services à Landivisiau.



### ▪ **Aboiement des chiens**

Des plaintes ont été déposées en mairie concernant les aboiements de chiens. Nous vous rappelons que les propriétaires de chiens et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attenant ou non à une habitation.



## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 21 juillet 2022 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Jérôme BOITE et Paul LAURENT.

Paul LAURENT a donné pouvoir à Corentin PARENT.

La secrétaire de séance est Virginie MASSEY.

### **Rénovation de l'église**

La prochaine réunion de chantier est reportée à septembre.

L'Exposition de photos prises tout au long de la rénovation de l'église par Albert PENNEC est visible à l'église tous les jours de 14h00 à 18h00 sauf le jeudi.

### **Rentrée scolaire 2022-2023**

Effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2022

Nombre total d'élèves : 129 élèves. La répartition par classe,

CM1-CM2 : 5 + 15 = 20 élèves, CM1 : 19 élèves, CE1-CE2 : 12 + 9 = 21 élèves, GS-CP : 10 + 10 = 20 élèves, MS- GS : 15 + 5 = 20 élèves,, PS1-PS2 : 15 + 14 = 29 élèves

### **Tarif cantine et garderie à la rentrée 2022-2023**

Après discussion les tarifs pour la rentrée 2022-2023 sont les suivants :

#### **CANTINE**

Suite à l'appel d'offre, l'entreprise Convivio est retenue, au vu de l'augmentation prévue par le prestataire de 0,40 € par repas, les élus ont souhaité augmenter le prix du repas.

Les tarifs pour la rentrée de septembre :

pour les enfants en maternelle de SAINT-SERVAIS : 3,30 €

Pour les enfants en élémentaire de SAINT-SERVAIS : 3,50 €

pour les enfants en maternelle extérieurs à la commune : 4,30 €

pour les enfants en élémentaire extérieurs à la commune : 4,50 €

Pour les familles de 3 enfants et plus, les repas à compter du 3<sup>ème</sup> enfant seront de la moitié du prix normal

1 € supplémentaire le prix de la cantine pour les enfants non-inscrit 48 heures à l'avance.

En cas de maladie d'un enfant, si la personne responsable de la restauration n'est pas prévenue, le 1<sup>er</sup> jour ne sera pas facturé mais les jours suivants les repas seront facturés.

#### **GARDERIE**

Le coût de la garderie du matin est fixé à 1,10 € le matin et à 1,90 € de 16h40 à 18h30 et après 18h30, le tarif est à 2,50 € le quart d'heure.

### **Projet de MAM – Pôle enfance**

Des contacts sont pris avec le FIA du Conseil Départemental et la CAF.

### **Taxe d'assainissement 2022**

La commune a passé un contrat avec la Société Suez pour l'entretien de l'assainissement semi-collectif. En contrepartie, les usagers paient une taxe d'assainissement reversée à la commune et calculée sur les consommations d'eau. Après échange entre élus, les tarifs 2021 sont reconduits pour 2022.

### **Syndicat Pont An Ilis : Prix et qualité de l'eau en 2021**

Accord du conseil pour le rapport sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable pour l'année 2021.

### **Compte-rendu des commissions communales**

Point suite au comité de pilotage du centre de loisirs : le prestataire pour les repas sera Convivio à partir du 15 août. Accord du conseil pour le prêt d'un four à la commune de Plounéventer pour les mois de juillet et août 2022.

### **Questions diverses**

- Présentation du rapport d'activités 2021 de la mission locale, du SDIS.
- Programme national des ponts : visite sur le pont de Ty Robee le mercredi 20 juillet 2022.

### **Agenda**

Prochain conseil le 22 septembre à 20h30.

## **BIBLIOTHEQUE « au bouillon de culture »**



Les bénévoles ne sont pas en vacances et sont à votre disposition les mercredis de 17h00 à 18h30 et les samedis de 10h30 à 11h45. Envie de bouquiner un bon roman pendant vos vacances, c'est avec grand plaisir que nous vous conseillerons. Belles vacances à vous toutes et tous !

## AMICALE TROUZ AN DOUR

### PROCHAINES RENCONTRES :

- Mardi 2 août : Bodilis
- Mardi 23 août : Plouneventer (2<sup>ème</sup> interclubs)
- Mardi 30 août : Guimiliau

Les inscriptions pour les jeux de dominos et de pétanque seront prises au club les jeudis précédents. 3 € par personne.

Quinze clubs se sont retrouvés le mardi 5 juillet à Plouneventer permettant à 120 pétanqueurs et 68 joueurs de dominos de confronter leur savoir-faire. Notre club s'est distingué en remportant le second prix de pétanque, Bravo à Laurent et à ses coéquipiers.

Une vingtaine d'adhérents a apprécié le goûter amélioré servi le jeudi 7 juillet. Le club sera ouvert tous les jeudis après-midi durant l'été.

SORTIE DU PONANT : Mercredi 14 septembre, départ à 9h15 en direction de Trégueux pour la visite commentée de la savonnerie. Déjeuner au château de Quintin puis visite du château. Tarif de 52 à 61 € selon le nombre de participants moins une participation éventuelle des clubs. Le programme complet est affiché au club.

Merci de vous inscrire au plus tôt en raison de la réservation du ou des cars, auprès de Gilbert ou d'Yvonne.

## PAROISSE

### Les messes des week-end et du 15 août

Samedi 6 août à 18h30 à PLOUVORN.

Dimanche 7 août à 10h30 Pardons de LOC EGUINER et de Loc Ildut à SIZUN et messe à LANDIVISIAU.

Samedi 13 août à 18h30 à PLOUNEVENTER.

Dimanche 14 août à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Lundi 15 août à 10h30 Pardons de BODILIS et de BERVEN et messe à SIZUN.

Samedi 20 août à 18h30 à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 21 août à 10h30 Pardon de Sainte Anne à LAMPAUL-GUIMILIAU et messe à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE.

Samedi 27 août à 18h30 à PLOUVORN.

Dimanche 28 août à 10h30 Pardons de COMMANA et de Sainte Brigitte à SAINT-THEGONNEC et messe à LANDIVISIAU.

### La Troménie de Marie

Une calèche tirée par un cheval et portant une grande statue de Notre Dame de France fait le tour de la Bretagne.

Elle arrive à SAINT-DERRIEN mardi 2 août.

Veillée de prière à l'église de SAINT-DERRIEN à 20h.

## VIE PRATIQUE

### **Économiser l'eau au jardin**

Nous connaissons de plus en plus de périodes de canicule et des problèmes de sécheresse. Plus globalement, la ressource s'épuisant, il faut économiser l'eau partout. Paillage, binage, buttage, ombrage... il existe plusieurs techniques permettant d'économiser l'eau au jardin.

- **Pensez au paillage**

Un des nombreux avantages du paillage est de conserver l'humidité du sol. Il permet aussi de recréer une couche d'humus qui retient l'eau : réserve utile du sol.



- **Privilégiez les plantes autochtones**

Lors de vos plantations, privilégiez les espèces indigènes. Elles sont plus adaptées au climat local, les précipitations (pluies) leur suffisent.

- **Travaillez légèrement le sol**

Un vieil adage affirme « qu'un binage vaut deux arrosages ». Le fait de gratter le sol avant d'arroser permet de créer des interstices qui stockeront l'eau.

- **Arrosez à la bonne heure**

Il est préférable d'arroser tôt le matin ou tard le soir quand les températures sont plus fraîches afin d'éviter l'évaporation de l'eau, surtout lors de fortes chaleurs ! Privilégiez l'arrosage manuel permettant de ne mouiller que les plantes qui ont besoin d'eau. Vous pouvez également tester les oyas, ces poteries, enterrées près des cultures et remplies d'eau, qui diffusent petit à petit aux plantes l'humidité dont elles ont besoin.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) – [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

## DIVERS

- **Recherche emploi**

Actuellement en poste pour la mairie de Saint-Servais, je suis à la recherche d'un complément d'heures à compter de septembre 2022 de 8h à 11h le matin. Je vous propose donc mes services pour du ménage, repassage, courses, rendez-vous et déplacements. Paiement par chèque emploi service possible (50% réduction d'impôts). Pour plus d'informations, merci de me contacter au 07.69.30.47.93, n'hésitez pas à me laisser un message.

Jeune fille 15 ans propose ses services pour du baby-sitting dès maintenant. Habitée depuis son jeune âge aux enfants de tous âges (maman assistante maternelle et de nombreux petits cousins.) Très manuelle et futur projet de travailler dans le milieu médico-social. Contact Au : 0780372099.

**BULLETIN N°235 – SEPTEMBRE 2022** : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le vendredi 19 août 2022 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 30.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.  
courriel : [mairie.saintservais@orange.fr](mailto:mairie.saintservais@orange.fr)

## MEMENTO

<p><b><u>MAIRIE :</u></b> 02.98.68.15.21 8h00-12h  Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi  Horaires d'été Mairie.saintservais@orange.fr</p>	<p><b><u>ALSH :</u></b> Contact : 06.66.43.46.42 <a href="https://alshplounstserstder.iimdofree.com/">https://alshplounstserstder.iimdofree.com/</a></p> <hr/> <p><b><u>ÉCOLE:</u></b> Contact : 09.61.20.66.81 Garderie : 06.87.29.71.04</p>	<p><b><u>BIBLIOTHÈQUE:</u></b> Mercredi de 17h00 à 18h30 Samedi de 10h30 à 11h45  Tél : 02.98.68.94.17  <i>Piscine Landivisiau</i> 02 98 68 09 00</p>	<p><b><u>Urgences :</u></b> Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237  Pompiers 18, portable 112  Gendarmerie 17</p>	<p><b><u>Infirmière Libérale:</u></b> Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81 <i>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</i> 02 98 68 99 99</p>
--	---	---	---	--



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez pas à télécharger l'appli.